



**Vous souhaitez nous contacter
ou gérer votre compte :**

- @ www.bouyguetelecom.fr rubrique "Pro".
- ☎ Depuis votre mobile : 618 (appel gratuit et mise en relation avec un Conseiller de Clientèle décomptée du forfait).
- ☎ Depuis un téléphone fixe : 10 68 (prix d'un appel local).
- ✉ Par courrier : Bouygues Telecom
Service Clients Pro - 60436 Noailles Cedex.



013708

KHEPRI
MADAME EVELYNE REVELLAT
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Bonjour, voici votre facture du 6 janvier 2014 :

Votre facture : N°: 11009066770114	Nombre de cartes SIM : 2	Votre numéro de compte client : 1.3097960
--	------------------------------------	---

	€ HT	€ TTC(*)
Vos abonnements, Forfaits et options	43,15	51,77
Vos consommations téléphoniques	0,25	0,30

	€ HT	€ TTC(*)
Montant de cette facture		52,07
TVA 20,00 % payée sur les débits		8,63
TVA 19,60 % payée sur les débits		0,05
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		43,15
Montant hors TVA soumis à une TVA à 19,60 %		0,25

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

(Voir les pages suivantes pour les éléments détaillés de chaque ligne)

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.

Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € ainsi que tout complément sur justification.

**Vous serez prélevé le 21/01/2014 d'un montant total de 52,07€ sur votre compte n° BIC :
xxxxxxxxxxx IBAN : xxxxxxxxxxxxxx0000070641Fxx avec comme référence Unique de
Mandat (RUM) : ++5QEIE
L'ICS est FR35ZZZ418323**

Le montant prélevé tient compte du solde créditeur éventuel avant cette facture et du montant total facturé.

Toutes les lignes de votre Société bénéficient du contrat pro .

Vos bénéfices

- **34348 points.** (dont 4884 valables jusqu'au 07/10/2016)
- **Vous bénéficiez du contrat Pro**

Information importante TVA :

Bouygues Telecom fait le choix de ne pas augmenter le prix de votre forfait malgré la hausse de la TVA.
Une bonne nouvelle pour bien commencer l'année ensemble !